NORME INTERNATIONALE

ISO 11110

Deuxième édition
2015-08-15

Matériel de sports d'hiver — Dispositifs d'essai pour le réglage de l'unité fonctionnelle ski/chaussure/fixation — Exigences et essais

Winter-sports equipment — Test devices for the setting of the functional unit ski/boot/binding — Requirements and tests

Numéro de référence
ISO 11110:2015(F)

© ISO 2015



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**

1 Domaine d'application **1**

2 Références normatives **1**

3 Exigences **1**
3.1 Exigences générales 1
3.1.1 Conception 1
3.1.2 Couples de déclenchement et gamme d'utilisation 2
3.2 Exigences quantitatives 2
3.2.1 Exactitude 2
3.2.2 Reproductibilité 2

4 Essais **3**
4.1 Conditions d'essai 3
4.2 Fixations d'essai 3
4.3 Réglage des fixations pour les essais 3
4.4 Mode opératoire 3
4.5 Mesures de référence avec dispositif de référence 5

5 Instructions d'utilisation et d'entretien **5**

6 Rapport d'essai **5**

7 Marquage **6**

Bibliographie **7**

© ISO 2015 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 83, *Matériel de sports et d'activités de plein air*, sous-comité SC 4, *Équipements de sport de neige*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 11110:1997), qui a fait l'objet d'une révision technique.

© ISO 2015 – Tous droits réservés

Matériel de sports d'hiver — Dispositifs d'essai pour le réglage de l'unité fonctionnelle ski/chaussure/fixation — Exigences et essais

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les essais et les exigences pour les dispositifs utilisés pour déterminer les couples de déclenchement des fixations de ski chez les revendeurs, les loueurs et d'autres prestataires de services.

Elle spécifie les exigences relatives à la précision de conception, à l'utilisation, à l'entretien et à l'étalonnage des dispositifs d'essai utilisés pour déterminer le niveau de réglage des fixations.

En ce qui concerne les autres exigences, voir les normes appropriées (par exemple normes pour dispositifs électroniques de mesure, normes sur la sécurité des appareils électriques, etc.).

La présente Norme internationale s'utilise avec l'ISO 9462 et l'ISO 8061.

2 Références normatives

Les documents suivants, en totalité ou en partie, sont référencés de manière normative dans le présent document et sont indispensables pour son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 554, *Atmosphères normales de conditionnement et/ou d'essai — Spécifications*

ISO 9462, *Fixations de skis alpins — Exigences et méthodes d'essai*

ISO 9838, *Fixations de skis alpins et de randonnée — Semelles d'essai pour les essais de fixations de skis*

3 Exigences

3.1 Exigences générales

3.1.1 Conception

3.1.1.1 Les dispositifs de réglage doivent être capables de déterminer les couples de déclenchement effectifs des fixations de ski courantes disponibles sur le marché. Ils sont conçus pour un usage pratique par le revendeur, le loueur et par d'autres prestataires de services.

3.1.1.2 Le dispositif doit être capable d'effectuer le déclenchement complet de la chaussure par rapport à la fixation.

3.1.1.3 Afin d'éviter que l'élasticité du ski n'engendre d'erreurs de mesurage, le ski doit être maintenu par serrage le plus près possible de la fixation. L'effort conduisant au déclenchement doit pouvoir être appliqué sans à-coup et sans interruption jusqu'à ce que le couple de déclenchement maximal soit atteint.

Le déclenchement doit être quasi-statique de sorte que le temps total nécessaire ne soit pas supérieur à 5 s et ne soit pas inférieur à 2 s.

© ISO 2015 – Tous droits réservés